



Le fort de Côte Lorette

Le *fort de Côte Lorette* est situé sur le territoire de la commune de *Saint Genis Laval* à l'altitude de 307 mètres. Il tire son nom d'une chapelle située à un kilomètre au nord-est, reconstruite au XVI^e siècle sous le nom de *Lorette*. Celle-ci donna également son nom au château situé à proximité et au quartier urbain qui s'est développé récemment.

Ce fort de deuxième rang appartient au Secteur fortifié du sud-ouest dont le fort principal est le *fort du Bruissin*, à *Francheville le Haut*. Il est flanqué au sud-est du *fort de Montcorin* et au nord-ouest du fort du Bruissin. L'intervalle important qui le sépare de ce dernier devait être comblé par deux ouvrages sis à *Chaponost*, l'un à *L'Orme*, l'autre au *Clos roux*. Ces projets furent abandonnés lorsque, vers 1895, la menace italienne disparut.

La construction débuta en 1879 pour s'achever en 1881. Le fort appartient donc à la première série des ouvrages fortifiés du système *Séré de Rivières* édifiés avant la *crise de l'obus torpille* de 1885. Il mesure 200 mètres de large pour 200 mètres de profondeur. La surface du terrain militaire est d'environ 7 hectares.

Les missions de feux sont multiples :

- Battre la vallée du *Merdanson* empruntée par la voie ferrée de contournement de l'agglomération lyonnaise de *Lozanne* à *Givors* et par la route départementale N°42.
- Contrôler le plateau de *Brindas-Chaponost*.
- Battre l'important carrefour routier et ferré de *Brignais-Vourles-Les sept chemins* avec les routes D42 et N86.
- Participer avec les forts d'Irigny au contrôle du sillon emprunté par l'actuelle autoroute A74 et du massif *Irigny-Charly-Millery*.

Organisation et armement.

De forme pentagonale, le fort de Côte Lorette est à cavalier. Sa crête basse de feux d'artillerie comprend huit plates-formes pour bouches à feu d'artillerie lourde articulées en trois batteries :

- Trois plates-formes orientées à l'ouest.
- Deux plates-formes axées au sud sud-ouest.
- Trois plates-formes face au sud sud-est : la pièce d'aile droite pouvant être réunie à la batterie précédente.

- L'armement mis en place a évolué en fonction des matériels disponibles. L'armement lourd initial était constitué par des canons de bronze rayés de 138 mm à chargement par la culasse. Dès le mois de septembre 1879, le commandant de l'artillerie du camp retranché prévoyait leur remplacement par 8 canons de 120mm Modèle 1878, auxquels s'ajoutaient 2 canons rayés de campagne en bronze de 12 kg, 2 canons-révolvers de flanquement, et 2 mortiers lisses en bronze de 22 cm. Il est probable que cet armement fut complété et modernisé avant la fin du siècle.

Défense rapprochée.